

Vivre à Fontaine **LE MAG**

**DÉCEMBRE
2022**



**LIBERTÉ
ÉGALITÉ
ET BEAUCOUP
D'AIR FRAIS**



4 REMBOBINAGE

5 COUP D'ŒIL SUR

- Le bar-tabac St-Vincent



6•7 DOSSIER

- Stationnement : les bonnes pratiques à appliquer sur la commune !



8•9 GRAND ANGLE

- Cadre de vie, patrimoine, et aménagement urbain

10•11 VOUS AGISSEZ

- Présentation du CIF-SP
- Le point sur les solidarités
- Réveillon Fontenois



12 LES PTIT'S BOUTS

- (Ré)ouverture du Relais Petite Enfance

13 VIE PRATIQUE

- Tout comprendre sur la taxe foncière

14 LA PAROLE AUX ASSOS'

- APE Programme 2023
- La 5^e édition du Relais des Gars'z'elles !

15 L'AGENDA DES SORTIES

TRIBUNE POLITIQUE

16 FOCUS SUR L'AFFOUAGE



ÉDITO



Cette fin d'année semble cumuler les difficultés et tensions. Notre commune saura-t-elle les affronter ?

Pour chacune et chacun, les difficultés existent, il ne faut pas les minimiser mais travailler ensemble à comment pouvoir les résoudre.

Il y a aussi de bonnes nouvelles. Concernant la transition environnementale, nous avons eu raison de lancer, dès notre arrivée, des travaux à la mairie ainsi que pour l'esplanade. Cet été, nous avons poursuivi l'entretien du groupe scolaire. L'an dernier, nous avons végétalisé la cour de l'école élémentaire permettant d'offrir aux enfants, enseignants et agents un lieu de vie adapté aux nouvelles conditions climatiques. En végétalisant plus encore notre commune, nous luttons contre la hausse des températures et les îlots de chaleur urbains.

Mais surtout, dès l'été 2020, conformément à nos engagements de campagne, nous avons passé une commande auprès de Grand Poitiers pour la réalisation d'un réseau de chaleur. Notre projet a été retenu et verra le jour, sauf retard, en 2024. Il concernera le gymnase, le complexe des Châtaigniers et la mairie. Ce réseau de chaleur sera alimenté par du bois déchiqueté et limitera fortement l'impact des hausses du prix de l'énergie.



Votre Maire,
Sylvie AUBERT

Quelles mesures la ville peut prendre pour lutter contre l'inflation actuelle ?

L'inflation impacte fortement nos finances. Nous poursuivons notre travail de gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement pour nous adapter à ce contexte national et international.

Cependant, j'estime qu'il est de notre rôle d'aider, quand c'est possible, les Fontenoises et Fontenois. Ainsi, le conseil municipal de juin dernier a revu la tarification du restaurant scolaire. Nous avons fait le choix de proposer un repas à moins de 1€ pour les familles les plus modestes. Proposer un repas équilibré, chaud, avec des produits locaux quand c'est possible, pour moins de 1€, est un geste fort. Il l'est d'autant plus que ce prix concerne les familles les plus vulnérables. Faire société c'est agir en actionnant les leviers possibles de solidarité.

Les fêtes seront sous le signe de la rigueur ?

Je n'y tiens pas !

Nous venons de vivre deux années difficiles. Le repas des aînés aura lieu. C'est un moment attendu et important. Le programme habituel sera ainsi maintenu, sauf contre-indication sanitaire. Les élus travaillent également depuis plusieurs semaines à l'organisation du marché de Noël et j'espère pouvoir vous retrouver toutes et tous en janvier pour vous présenter mes vœux. D'ailleurs, il y aura bien des guirlandes en cette fin d'année ! À Fontaine-le-Comte, elles consomment très peu car elles sont toutes à LED et le syndicat Energies Vienne ne nous recommande pas de les débrancher. Aujourd'hui, plus encore que sur les années passées, nous avons besoin de bien vivre ensemble, de nous retrouver, d'échanger, de sourire. Aujourd'hui, plus que jamais, c'est avec vous tous que s'invente notre ville de demain : forte, créative et solidaire !



Directrice de la publication :
Sylvie AUBERT
Rédaction : Maylis BITSCHINE
Service communication

Crédits photos :
Mairie de Fontaine-le-Comte,
Nicolas MAHU, les associations
de Fontaine-le-Comte, Maylis
BITSCHINE, Vincent DEFRESSINE,
Pexels, stock.adobe.com

Conception - Réalisation - Impression :
Imprimerie Sipap-Oudin
Pôle République 1 - 86000 Poitiers
05 49 88 39 17 - www.sipap-oudin.fr
Magazine tiré en 2000 exemplaires



Photo couverture : Inauguration de l'esplanade des citoyens et de la mairie de Fontaine-le-Comte.

REEMBOBINAGE

L'INAUGURATION DE LA MAIRIE ET DE L'ESPLANADE DES CITOYENS

Le 10 septembre 2022, en présence de M. REINOSO – artiste engagé aux œuvres surréalistes, M. BELIN – Sénateur de la Vienne, Mme PIN – Secrétaire générale de la préfecture de la Vienne, Mme AUBERT – Maire, M. HOULIÉ – Député de la Vienne, M. PICHON – Président du conseil départemental de la Vienne, M. AUZILLEAU – Maître d'œuvre, économiste, M. DEFRESSINE – Maître d'œuvre, architecte.



VISITE DE LA COMMUNE DE SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Déplacement de Madame la Maire et de Marie-Pierre MESSENT, adjointe, dans la commune de Saint-Cyr-sur-Loire, le 28 septembre pour partage d'expériences entre communes.



LES VIRADES DE L'ESPOIR
se sont déroulées le dimanche 25 septembre en soutien à la lutte contre la mucoviscidose.



OCTOBRE ROSE

La mairie et la place Charles de Gaulle se parent de parapluies roses en soutien à la lutte contre le cancer du sein.

LE CINÉ-DÉBAT AU SUJET DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Salle complète le 14 octobre dernier pour le ciné-débat autour du moyen métrage « Je te faisais confiance » de Maxime JOUET pour aborder le sujet fondamental du harcèlement scolaire.



COUP D'ŒIL SUR Le bar-tabac Saint-Vincent



Rencontre avec Valérie et Frédéric Audoux, les nouveaux propriétaires du bar-tabac Saint Vincent

Le bar-tabac Saint-Vincent, place Charles de Gaulle, change de propriétaires ! Le 7 octobre dernier, Frédéric et Valérie AUDOUX ont signé pour la reprise de ce lieu au cœur de Fontaine-le-Comte.

Une nouvelle aventure pour le couple qui connaît déjà bien le domaine d'activité, avec une vie d'expérience dans la restauration puis dans la gestion de commerces de proximité.



Contact – Valérie et Frédéric AUDOUX, bar-tabac St-Vincent,
05 49 53 07 67 • 1 Rue des Lilas - 86240 Fontaine-le-Comte

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 6h30 à 20h
- le samedi de 7h30 à 20h
- le dimanche de 7h30 à 13h

Pouvez-vous vous présenter aux Fontenois et aux Fontenoises ?

Nous sommes nous-mêmes des habitants de Fontaine, nous nous sommes rapprochés de notre famille. Nous avons racheté ensemble le bar-tabac de Fontaine après avoir été successivement propriétaires de trois enseignes similaires, d'abord à Naintré pendant six ans et demi, puis à Buxerolles pendant huit ans et à Marçay pendant six ans. Nous avons toujours travaillé en contact avec le client, pour ma part (Frédéric) dans la restauration, et moi (Valérie) dans la grande distribution. Frédéric étant fils de commerçant, son père était boulanger à Brux, c'est un peu une tradition qui se perpétue.

Quels sont les services proposés dans votre commerce ?

Nous sommes ouverts sur une très grande amplitude horaire. Nous vendons du tabac, de la presse, les jeux de la française des jeux, le PMU, et les timbres fiscaux. Nous mettons tout en place pour rendre service, alors nous faisons aussi des photocopies si besoin.

Quels sont vos projets pour le bar-tabac ?

Nous allons retravailler l'aménagement en changeant le mobilier et en repensant le coin presse. Nous envisageons aussi d'étendre nos services, notamment en proposant des e-liquides pour cigarettes électroniques et éventuellement des timbres. Nous comptons devenir partenaire de Mondial Relay, avec la mise à disposition d'un casier sécurisé disponible 24h/24h pour récupérer et déposer des colis en autonomie. Notre objectif est d'offrir un maximum de services à la population de Fontaine !



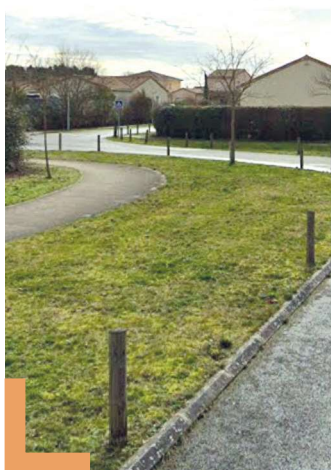
DOSSIER

Stationnement : les bonnes pratiques à appliquer sur la commune !

FOCUS SUR



Les noues



Les noues paysagères sont de larges espaces enherbés qui permettent la rétention, l'acheminement et l'infiltration des eaux pluviales. C'est un système peu profond, aux pentes douces qui a le double avantage de faciliter la gestion des eaux de pluies et d'offrir un espace vert. C'est une solution intelligente aux problématiques de perméabilisation des sols et d'aménagement urbain.

Pour garantir un fonctionnement optimal, il faut que ces zones restent recouvertes d'herbe. Le stationnement rend les noues boueuses et les détruit.

La bonne pratique : Quand je cherche une place pour me stationner, je vérifie que l'endroit choisi n'est pas une noue !



Utilisation des eaux des lavoirs

Notre département est en alerte sécheresse depuis plusieurs mois, la préfecture a décrété une interdiction d'arrosage. En conséquence, il est également interdit de puiser dans les eaux des lavoirs.

La commune de Fontaine-le-Comte possède 6 lavoirs, en les entretenant, nous préservons notre bien commun : l'eau.

Éclairage public

Comme l'a requis le Syndicat Energies Vienne auprès des Communes, l'éclairage public est interrompu à Fontaine-le-Comte entre 22h et 6h30. Cet engagement pour la réduction du temps d'éclairage n'est pas une pratique nouvelle.

Depuis 2015, nous maîtrisons notre consommation d'énergie et nous participons activement aux économies nécessaires en ces temps de sobriété énergétique.



L'arrêt et le stationnement près des écoles

Chaque matin et chaque soir, les abords de l'école sont fortement fréquentés pendant une courte durée. C'est une zone de rencontre importante et sensible, entre les piétons, les voitures et les bus.

Pour le stationnement, tout autour de l'école, plus de 230 places sont disponibles.

La bonne pratique : Si vous stationnez au niveau du parking de 100 places, rue du stade, un chemin entièrement sécurisé, sans traversée de chaussée, vous permettra de vous rendre sereinement au groupe scolaire !

Pour déposer votre enfant, vous pouvez également utiliser le dépose-minute à sens unique qui se trouve en face de l'entrée du groupe scolaire Simone Veil, rue du stade.

La bonne pratique : Dans le dépose-minute, on ne stationne pas, on ne fait que passer. On avance le plus possible dans le couloir pour laisser la place aux autres parents et, dès que possible, on continue d'avancer pour en sortir. Votre enfant pourra alors traverser en toute sécurité la zone de rencontre matérialisée par les cercles colorés sur le sol.

Petit rappel, il est interdit de stationner sur les arrêts de bus.

PAROLES D'ÉLU



La zone de rencontre, c'est comme un passage piéton géant ! Les personnes à pied sont prioritaires sur tout autre mode de transport. La circulation y est limitée à 20km/heure.

À Fontaine-le-Comte, elle est matérialisée par des pastilles colorées sur le sol, un totem en forme de crayons de couleur et des panneaux de signalisation.

Comment fonctionne la voirie autour de l'école ?



Le saviez-vous ?

Il est strictement interdit par le code de la route de s'arrêter ou de stationner dans un giratoire. C'est également le cas pour le stationnement sur les trottoirs. A l'arrêt, un véhicule ne doit pas entraver la circulation des autres usagers, qu'ils soient à pied, à vélo, ou eux-mêmes en voiture !

La bonne pratique : Par exemple, au rond-point des Chaumes, si sous souhaitez patienter au niveau de l'arrêt de bus, vous trouverez des places de stationnement à quelques mètres, sur le parking proche du cabinet médical. Vous pourrez y stationner en toute sécurité et la personne attendue pourra vous retrouver en circulant sur un chemin réservé aux piétons !

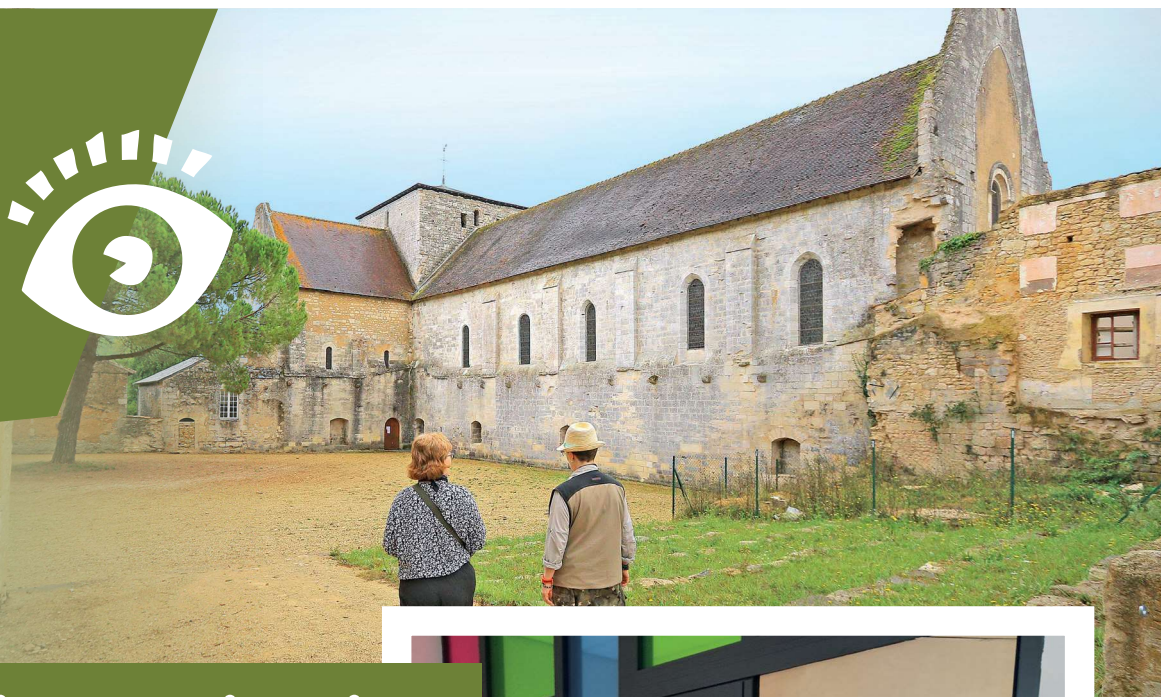
Le stationnement en agglomération répond à des contraintes réglementaires imposées par le code de la route. Il ne doit engendrer ni gêne ni insécurité sur l'espace public. Ainsi, dès 2020, la Municipalité s'est attachée, par exemple, à sécuriser le stationnement de la rue du stade. Aussi, des emplacements de stationnement public délimités, sont présents en nombre sur les secteurs propices aux transferts véhicule-marche à pied.

Ainsi, sur le secteur [Place Charles de Gaulle (marché), La Poste, Groupe scolaire, parking du stade, complexe des Châtaigniers, skatepark, Mairie], ce sont 230 emplacements de stationnement public délimités qui permettent, par la même occasion, une circulation facilitée et sécurisée des piétons tout en évitant, dans la grande majorité des cas, de traverser la chaussée.

Enfin, la commune compte de nombreux espaces et bas-côtés végétalisés. Ils permettent une meilleure perméabilité des sols et écoulements des eaux de pluie. Ils garantissent la sécurité des piétons et la qualité de notre cadre de vie : ce sont autant d'espaces à préserver.

Bruno BOUCHER,
adjoint mobilités, voirie et réseaux

GRAND ANGLE

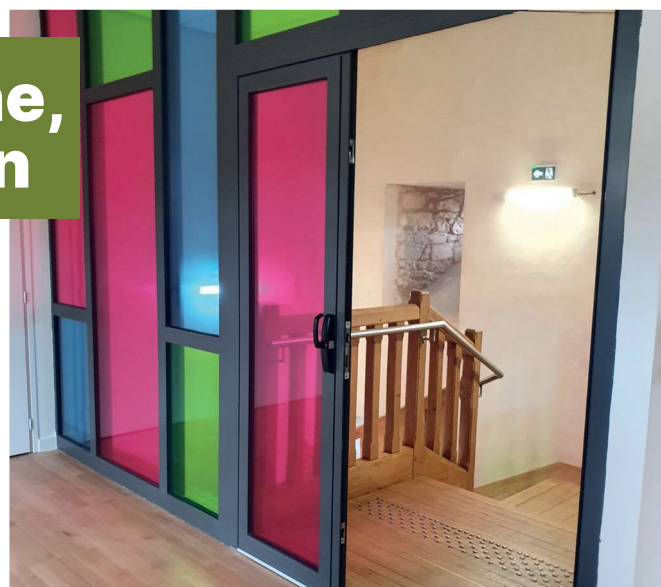


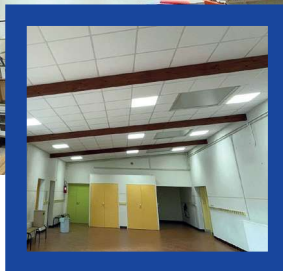
Cadre de vie, patrimoine, et aménagement urbain

Le logis abbatial enfin accessible à toutes et tous !

Depuis fin 2019, la commune s'est lancée dans d'importants travaux au logis abbatial avec l'objectif d'y développer la culture. Après des premiers travaux de réhabilitation, l'équipe municipale a décidé de poursuivre sur cette lancée afin de rendre le logis accessible à toutes et tous.

À partir de début décembre, de nouveaux travaux auront lieu. Un élévateur sera installé autour de l'escalier et une rampe d'accès sera réalisée devant l'entrée. La ville profitera de ces travaux pour faire un rejointoiement des pavages existants, sous le porche.





Du nouveau dans les bâtiments du groupe scolaire

Durant la période estivale et pendant les vacances de la Toussaint, la ville a entrepris des travaux au sein du groupe scolaire en installant des nouveaux faux plafonds acoustiques et des LED ainsi qu'en menant une réfection partielle de certaines couvertures. Les bâtiments Charles Perrault, Jules Ferry et Jacques Prévert ont pu bénéficier de ce nouveau programme d'investissement. Les puits de lumières, dans le bâtiment Perrault, ont également été changés afin de permettre à la lumière naturelle de faire son retour.

Unanimentement salués et appréciés, ces travaux participent à l'entretien nécessaire de nos bâtiments tout en s'inscrivant dans la sobriété énergétique.

➤ **137 003 € HT**
c'est le montant des travaux pour les écoles et le silo.

➤ **91 703 € HT**
c'est la subvention accordée par l'État au titre de la DETR 2022, pour réaliser un **nouveau silo à granulés pour le chauffage et ces rénovations.**

Aires de jeux

Exprimée à l'occasion des comités citoyens, l'installation de nouvelles aires de jeux est imminente !

Deux nouvelles aires seront prochainement installées, l'une en centre-ville (dans le parc des Châtaigniers) et une seconde dans le quartier des Vignes. Ces deux nouveaux espaces de jeux seront accessibles aux 3-12 ans.

Au parc des Châtaigniers, seront installés deux toboggans sur deux niveaux différents, une structure avec trois tours, un pont de singe, deux espaces de grimpe ainsi qu'un jeu ludique accessible aux PMR. La ville profitera de ces travaux pour remplacer la structure existante par un nouveau toboggan.

Dans le quartier des Vignes, trois structures différentes trouveront leur place : une première avec des espaces de grimpe et un toboggan, une deuxième structure avec une balançoire, quant à la dernière il s'agira d'un jeu à ressort.

Tous les sols seront sécurisés par des dalles amortissantes et enherbées permettant notamment l'accès aux PMR tout en empêchant l'imperméabilisation des sols.

Les cheminements permettant d'accéder aux différents jeux seront réalisés par les agents du service technique.



Photos non contractuelles

➤ **42 000 € HT**
c'est le budget total pour ces installations et réparations !

PAROLES D'ÉLU



Nos engagements se poursuivent et les élus de la commission cadre de vie, patrimoine et urbanisme ont à cœur de continuer leur travail sur les économies d'énergie en rénovant l'éclairage des bâtiments communaux. Aussi, cet été, des travaux ont eu lieu à l'école. L'éclairage a été repensé avec l'installation de LED dont le retour sur investissement est mesurable à court terme. La toiture de l'école maternelle a également été revue pendant les vacances de la Toussaint. Sur la même période, nous avons travaillé sur l'installation d'aires de jeux afin de proposer à nos plus jeunes administrés de nouveaux lieux de détente et d'activités. En tout début d'année 2023, ces derniers vont pouvoir s'amuser sur le parc des Châtaigniers et également dans le quartier des Vignes. Le choix de la municipalité est de s'engager pour que chaque quartier puisse bénéficier d'un espace de rencontre : parce que le lien social commence dès le plus jeune âge ! Enfin, les Fontenois ont la chance de partager un patrimoine : le site de l'Abbaye. Il y a quelque temps, le logis a été rénové mais, par manque d'accessibilité, l'ouverture au public n'était pas possible. Nous avons fait le choix de faire installer un élévateur dans le logis pour que chacun puisse y avoir accès. En attendant le début des travaux, ce site historique accueillera le marché de Noël ! Les travaux sur nos bâtiments sont une de nos priorités car la rénovation énergétique est un levier pour lutter contre le réchauffement climatique, réduire les factures, améliorer le confort des occupants et valoriser les bâtiments communaux.

Marie-Pierre MESSENT

adjointe - cadre de vie, patrimoine bâti et non bâti, et aménagement urbain

VOUS AGISSEZ

Présentation du CIF-SP

Solidaires entre les âges : partenaire privilégié du CCAS de Fontaine-le-Comte

Qu'est-ce que le CIF-SP, Solidaires entre les âges ?

La mission générale de l'association est de sensibiliser et de valoriser l'image du vieillissement, pour une société plus inclusive quels que soient nos âges et nos identités. Au travers de multiples actions, l'association veut interpeller la société et mettre en pratique des solutions concrètes pour adapter au grand âge – et aux personnes vulnérables de façon plus large – notre environnement, l'accès à la culture et aux loisirs.

Quelle sont les actions déjà mises en œuvre sur la commune ?

Il existe déjà le transport solidaire. C'est un service d'entraide citoyenne qui met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour permettre le déplacement à celles et ceux qui, définitivement ou momentanément, rencontrent des difficultés de transport.

Les chauffeurs et les bénéficiaires s'inscrivent au dispositif auprès de la mairie de Fontaine-le-Comte. Ils seront alors mis en relation avec la plateforme téléphonique professionnelle du CIF-SP qui réceptionnera et traitera leurs demandes de trajets

selon le règlement défini, et gèrera la mise en relation avec un chauffeur disponible.

Il existe également des appels et/ou des visites à domicile chez des personnes isolées, avec des bénévoles formés. Un ou une bénévole rend visite de façon régulière (une fois par semaine, tous les 15 jours, une fois par mois...) à une personne qui l'accueille à son domicile (aussi en établissement). Le binôme est toujours le même, afin de pouvoir construire une relation de confiance. Lors des visites, différentes activités peuvent avoir lieu selon les envies et les possibilités des personnes : papotage autour d'un thé ou d'un café, jeux de société, activités artistiques ou manuelles, cuisine, petites promenades, sorties au cinéma, au restaurant, à la piscine... Le binôme bénévole / accueillant(e) convient ensemble des modalités des visites (horaires, fréquence, durée, activités...) et officialise sa relation à travers la signature de la Charte d'engagement réciproque du réseau de visites à domicile.

Pour bénéficier des appels ou visites à domicile,
ou pour devenir bénévole, appelez le **05 49 37 07 78**.



Quoi de neuf ?

Des ateliers numériques seront organisés à la rentrée de janvier 2023.

Ces ateliers sur mesure visent à apprendre les bases du numérique, afin d'utiliser sereinement vos appareils (ordinateur, tablette, smartphone...).

Ces ateliers sont gratuits et se dérouleront les jeudis 5 janvier, 19 janvier, 26 janvier, 2 février et 9 février 2023, de 14h30 à 16h30, salle des Bouleaux (Complexe des Châtaigniers).

Il faudra vous inscrire obligatoirement au **06 10 43 37 19**.
Des flyers d'information sont à disposition en mairie.



RÉVEILLON FONTENOIS

Nous vous convions au Réveillon Fontenois le :
31 décembre 2022 à 20h30
au Complexe des Châtaigniers

Madame / Monsieur _____
Souhaite(nt) participer au Nouvel an Fontenois organisé par le CCAS de la commune.
Je serais / nous serons _____ adulte(s) et _____ enfant(s).

Afin de valider votre inscription, merci de joindre un règlement de **15€ par adulte et 10€ par enfant, ou un montant supérieur si je le souhaite** (à l'ordre du Trésor Public), ainsi qu'un justificatif de domicile et mon coupon d'inscription, à la mairie de Fontaine-le-Comte.

Réponse au plus tard le 20 décembre 2022

Plus d'information en mairie ou sur nos réseaux sociaux !
Mairie de Fontaine-le-Comte - Esplanade des citoyens, 86240 Fontaine-le-Comte - 05.49.62.67.05

2023
CÉLÉBRONS ENSEMBLE LA NOUVELLE ANNÉE



Retrouvons-nous, le 31 décembre 2022, pour fêter la nouvelle année !

Venez participer à ce moment festif et convivial, pour créer du lien social !

Lors de cette soirée dansante, le menu est à 15€ par adulte et 10€ par enfant. Vous pouvez, si vous le souhaitez, donner un montant supérieur pour soutenir les missions du CCAS.

Plus d'information en mairie ou au 05 49 62 67 06.



Le point sur les solidarités

avec Valérie MEYER - adjointe aux solidarités et citoyennetés

Comité Citoyen

Notre dernier comité citoyen (jeudi 20 octobre 2022 au Complexe des Châtaigniers) nous a permis d'échanger sur nos ambitions collectives en matière de solidarités de proximité.

Trois bénévoles, très engagés sur notre commune, nous ont apporté leurs témoignages. Marie-Claude Garnier, Nicole Rouffaud et Dominique Nevo nous ont en effet expliqué combien leur engagement bénévole leur apportait de la joie et de la satisfaction au quotidien. Aider, accompagner, partager, s'enrichir, telles sont les valeurs qui les motivent et qu'ils ont à cœur de transmettre.

De votre côté, vous pouvez vous aussi devenir bénévoles sur notre belle commune. L'association CIF-SP recherche des chauffeurs pour assurer le transport solidaire et des visiteurs pour accompagner des personnes isolées. Nombreux sont sans doute nos anciens, qui trop souvent seuls, aimeraient recevoir des visites régulières, partager, échanger avec d'autres personnes lors de moments de convivialité. De même, chaque troisième mardi du mois, vous pouvez participer à la distribution de la Banque alimentaire de la Vienne. Nous recherchons des bénévoles pour apporter notamment écoute et bienveillance auprès des bénéficiaires.

Enfin, nous souhaitons initier, au sein de la commune de Fontaine-le-Comte, un dispositif d'« Heure solidaire », fondé sur un partage de compétences et de services. Pour y parvenir, nous aurions besoin de volontaires, disponibles pour mettre en œuvre une telle bourse d'échanges. Pour tout renseignement, contactez l'accueil de la mairie !

ECHANGES DE SAVOIRS, ENGAGEMENT CITOYEN, IMPLIQUEZ-VOUS GRÂCE AUX :

COMITÉS CITOYENS

POUR PLUS D'INFORMATIONS:
Fontaine-le-Comte

Vous souhaitez participer à des échanges de savoir et de compétences, présenter vos besoins et vos idées, être volontaire pour mener des actions collectives ? Ces soirées sont les vôtres !



LES P'TITS BOUTS



(Ré)ouverture du Relais Petite Enfance

Fermé en 2017, le relais assistants maternels a désormais un successeur !

Rue de l'abbaye, vous trouverez le Relais Petite Enfance (RPE). C'est un espace d'information et d'accompagnement pour les parents et les professionnels de l'accueil du jeune enfant, mais aussi un lieu de socialisation et de découverte.

Les (futurs) parents peuvent avoir de nombreuses préoccupations notamment concernant le mode d'accueil de leur tout-petit. Les parents pourront trouver les réponses à leurs questions auprès d'Alice RENOUX, nouvelle responsable du RPE et éducatrice de jeunes enfants.

Le RPE est aussi un lieu où les assistants maternels sont les bienvenus ! Ils peuvent avoir des questions, avoir besoin d'échanger ou être en recherche d'un lieu de convivialité. Aussi, de nombreux ateliers et animations sont à venir !

Retrouvez le RPE au : 10 rue de l'abbaye, 86240 Fontaine-le-Comte

Pour toute question, vous pouvez contacter Alice au 05 49 56 44 87 ou au 07 77 08 36 29

- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30
- Mercredi : de 09h à 12h, uniquement en semaine impaire



3 questions à Alice RENOUX

Responsable du RPE et éducatrice de jeunes enfants

Alice, vous êtes arrivée à Fontaine début septembre, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis arrivée le 5 septembre après avoir déjà exercé dans un Relais Petite Enfance associatif puis dans un Relais Petite Enfance en Itinérance au sein d'une Communauté de Communes de la Vienne. Depuis bientôt 4 ans je travaille en RPE, après une longue expérience professionnelle dans l'Action Sociale et dans le champ du Handicap.

Je suis ravie d'intégrer ce service et de pouvoir donner vie à ce lieu ressource qui répondra à un besoin des professionnelles de l'accueil individuel ainsi qu'à celui des parents de jeunes enfants, qu'ils soient en recherche d'un mode de garde ou avec un besoin de conseil et d'accompagnement dans leur rôle d'employeurs.

Quelles sont les prochaines actions que vous mènerez au RPE ?

Dans un premier temps, avec l'accord des parents-employeurs, je vais pouvoir accueillir les assistants maternels avec les enfants qu'ils ont en accueil, en matinée, sur des temps collectifs. En parallèle, j'espère pouvoir rapidement proposer aux professionnels de la commune, ainsi qu'aux parents, des temps d'informations sur la Nouvelle Convention Collective des assistantes maternelles. J'envisage également une participation à la semaine nationale de la Petite Enfance qui se tient chaque année en mars. Mais bien sûr, il me semble primordial de construire les projets à venir en fonction des besoins qui seront exprimés, au fil des semaines, par les professionnels.

Les besoins en mode de garde ont-ils évolué ces dernières années ?

Les besoins d'un mode de garde restent constants, avec des écarts qui peuvent apparaître en fonction des territoires. Concernant la commune de Fontaine-le-Comte, les deux modes d'accueils sont représentés, accueil collectif (crèche), et accueil individuel ; c'est un atout important !

Cependant, nous pouvons constater, à travers les données statistiques et les situations de parents rencontrés lors de rendez-vous individuels, qu'il est parfois difficile de trouver un mode de garde pour son enfant, faute de disponibilités. De plus, le nombre d'assistants maternels est en diminution ces dernières années, avec un départ à la retraite de professionnels important dans les années à venir. Ce constat est national, c'est pourquoi, les Relais Petite Enfance ont également dans leurs vastes missions de participer à la promotion et à la valorisation du métier d'assistant maternel !

VIE PRATIQUE

Tout comprendre sur la taxe foncière

C'est quoi ?

La taxe foncière est un impôt local qui concerne uniquement les propriétaires immobiliers. Les locataires ne la paient pas. Son montant dépend de votre situation au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Ainsi, vous serez toujours redevable de la taxe foncière portant sur un bien immobilier, même si vous l'avez vendu en cours d'année. La date limite de paiement est fixée au 15 octobre, que vous soyez mensualisé ou non.

Comment est-elle calculée ?

Deux valeurs distinctes permettent ce calcul :

1.

La base d'imposition. Elle correspond à la valeur locative cadastrale, diminuée d'un abattement de 50 %. Cette valeur correspond à la somme annuelle théorique de loyer qu'il faudrait déboursier si le bien était loué.

2.

Le taux d'imposition déterminé par la collectivité locale (commune et intercommunalité).

Le montant à payer s'obtient en appliquant le taux (2) à la base (1).



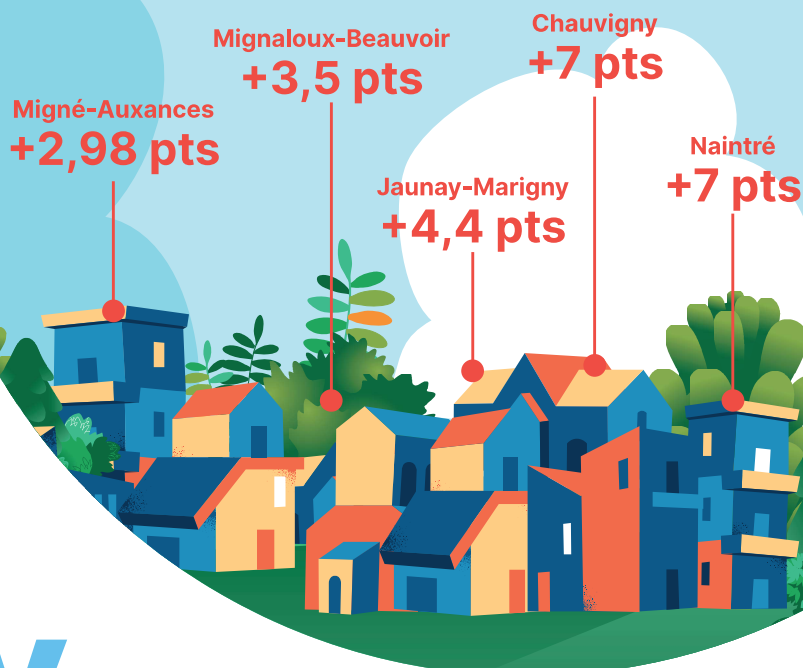
FOCUS SUR

FONTAINE-LE-COMTE

À Fontaine-le-Comte, le taux est de 35,46 % (dont 17,84 % pour la part communale et 17,62 % pour la part départementale).

En 2022, ce taux n'a pas augmenté ! Il reste ainsi largement inférieur à celui d'autres villes de taille équivalente.

Quelques communes à proximité pour comparaison :



À quoi sert la taxe foncière ?

Cet impôt est l'une des principales ressources du budget de la ville. Elle permet notamment de continuer de développer et rénover les équipements et services publics.

LA PAROLE AUX ASSOS'

APE Programme 2023



L'APE œuvre tout au long de l'année pour rassembler des fonds afin d'aider les écoles à financer des sorties, des activités ou encore du matériel.

Pour ce faire, plusieurs manifestations sont prévues :

- un spectacle de magie, le vendredi 16 décembre à la salle des Châtaigniers à 19h, entrée gratuite pour les enfants et participation libre pour les adultes
- le loto, le 4 mars 2023 à 20h à la salle des Châtaigniers
- une course parents-enfants, le 12 mai 2023 au Parc Niki de Saint Phalle
- la fête de l'école, le vendredi 30 juin 2023

Nous serons également présents sur les marchés dominicaux les 4, 10 et 17 décembre pour une vente de sapins de Noël et autres objets de Noël. L'équipe de l'APE vous souhaite à toutes et à tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Contact : fontainelecomteape@gmail.com



La 5^e édition du Relais des Gars'z'elles !

Le 15 janvier 2023 à 9H30, l'association « Les Gars'Z'Elles Fontenoises » organise sur la commune de Fontaine-le-Comte, la 5^e édition du « Relais des Gars'Z'Elles » !

Une course à pied de 20km à parcourir en solo ou en Relais de 2 fois 10 Km.

VENEZ NOMBREUX POUR COURIR OU ENCOURAGER LES PARTICIPANTS.

Renseignements et inscriptions : www.lesgarszellesfontenoises.fr

Contact : Pierre FONTAINE, Président

Tél. 06 65 30 06 69 – president@lesgarszellesfontenoises.fr



Armél, engagé depuis 3 ans



Rudy, engagé depuis 28 ans



Chloé, engagée depuis 3 ans

LES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE POITIERS RECRUTENT !

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?



www.sdis86.net

L'AGENDA DES SORTIES

DÉCEMBRE

SAMEDI 3 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL

Retrouvez les entreprises et les artisans locaux.
Logis abbatial, 11h à 18h30.
Informations au 05 49 62 67 05

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE REPAS DES AÎNÉS

Moment de convivialité pour nos seniors
Salle Raymond Sardet du
Complexe des Châtaigniers,
12 rue du stade – 86240 Fontaine-le-Comte

DU 17 AU 25 DÉCEMBRE MANÈGE PLACE CHARLES DE GAULLE

Pour le bonheur des plus petits.
Un manège sera présent sur la place Charles
de Gaulle la semaine précédant Noël.
Tarif : 1€/tour ou 10€/20 tours.

SAMEDI 31 DÉCEMBRE RÉVEILLON FONTENOIS

Repas festif pour les habitants de la commune
Salle Raymond Sardet du Complexe des Châtaigniers,
12 rue du stade – 86240 Fontaine-le-Comte
Informations au 05 49 62 67 05

JANVIER

SAMEDI 7 JANVIER VŒUX À LA POPULATION

Présentation des vœux de Madame la Maire à l'ensemble
des Fontenoises et des Fontenois, aux élus, aux associations
et aux acteurs économiques.
11h en Salle Raymond Sardet du Complexe des Châtaigniers,
12 rue du stade – 86240 Fontaine-le-Comte

TRIBUNE POLITIQUE

Groupe majoritaire - L'Écoute, l'Action, pour Tous

Depuis notre élection, notre approche concilie innovation et résilience. Tous, nous devons apprendre à anticiper, à nous adapter face aux contraintes sanitaires, climatiques ou encore économiques.

C'est avec cette réalité que nous menons nos actions du quotidien. En végétalisant, dès 2021, la cour de l'école élémentaire et l'esplanade des Citoyens, nous participons à la lutte contre la hausse des températures et les îlots de chaleur urbains. Nous devons continuer dans ce sens.

Outre la rénovation de nos bâtiments (logis abbatial, groupe scolaire, etc.) ou de la performance énergétique de ceux-ci (réseau de chaleur, nouvelle chaufferie aux écoles), nous agissons également pour votre vie quotidienne avec l'installation de nouvelles aires de jeux, l'ouverture du relais assistantes maternelles, l'organisation du marché de Noël, etc.

Notre bien vivre ensemble passe par une logique collective, faite d'écoute et de respect.

Nous avons des atouts. Nous continuerons de les faire rayonner.

Groupe des élus - Ensemble pour Fontaine

Texte non parvenu dans
les délais impartis.